

## Mutation, carrière, salaires, catégories, stagiaires...

Pour toutes ces questions, contactez la section académique (S3) :

**Mutation, carrière, salaire...** :

✉ [s3ver@snes.edu](mailto:s3ver@snes.edu) - ☎ 01 41 24 80 56

**Stagiaires, concours...** : [edm@versailles.snes.edu](mailto:edm@versailles.snes.edu)

**Collège, DNB...** : [colleges@versailles.snes.edu](mailto:colleges@versailles.snes.edu)

**Lycée, bac...** : [lycee@versailles.snes.edu](mailto:lycee@versailles.snes.edu)

**Contractuels** : [nontit@versailles.snes.edu](mailto:nontit@versailles.snes.edu)

**CPE** : [cpe@versailles.snes.edu](mailto:cpe@versailles.snes.edu)

**PsyÉN** : [psyen@versailles.snes.edu](mailto:psyen@versailles.snes.edu)

**AED** : [aed@versailles.snes.edu](mailto:aed@versailles.snes.edu)

**AESH** : [aesh@versailles.snes.edu](mailto:aesh@versailles.snes.edu)



## Vie de l'établissement, problèmes locaux, CA, HMIS...

Pour toutes ces questions, contactez votre section départementale (S2) (voir ci-dessous).



## La section départementale du SNES-FSU du Val d'Oise

Vous êtes confronté-e à des problèmes dans votre établissement, vous vous interrogez sur votre dotation horaire, vous voulez organiser une heure d'information syndicale...

**Pour nous contacter :**

SNES-FSU 95, Maison des syndicats - 26 rue Francis Comble - 95000 CERGY

☎ 01 30 32 46 14 (le jeudi entre 9h30 et 12h) ou 06 07 42 37 74 - ✉ [snes95@versailles.snes.edu](mailto:snes95@versailles.snes.edu)

**Pour vous aider, vous conseiller :**



**Christophe LUCAS**  
Co-secrétaire départemental  
Collège François Mauriac, Louvres



**Cécile MONGLOY**  
Lycée Van Gogh, Ermont



**Dominique OUDOT**  
Co-secrétaire départemental  
Lycée Camille Claudel, Vauréal



**Philémon WINTERGERST**  
Lycée Jean Perrin, St Ouen l'Aumône



**Frédéric LANDRY**  
Trésorier  
Collège Blaise Pascal, Viarmes



**Margot PETIT BREUIL**  
Lycée Kastler, Cergy

... mais aussi Gérald BOUTEILLÉ (Lycée Fernand et Nadia Léger, Argenteuil), Gérard JANUARIO (Collège Marcel Pagnol, St Ouen l'Aumône), François MARTIN (Collège Blaise Pascal, Viarmes), Houria MOUSSA (Lycée Gustave Monod, Enghien-les-Bains), David QUANDALLE (Collège Pierre de Ronsard, Montmorency), David RAFROIDI (Lycée Montesquieu, Herblay), Jérémy SAUVAGE (Lycée Fragonard, L'Isle-Adam), Sandra VALENTE (Collège Léon Blum, Villiers-le-Bel)...

## Élections professionnelles 2022

**Pour la défense du Service public, des personnels et de nos métiers, du 1<sup>er</sup> au 8 décembre je vote FSU !**

# Connaître ses droits, s'informer, se défendre

## La section académique (S3)

### Nos sites internet

→ Le site académique : [versailles.snes.edu](http://versailles.snes.edu)

Vous y trouverez les informations des départements mais aussi toute l'information du SNES-FSU Versailles : action, carrière, mutations, catégories...

→ Le site national : [snes.edu](http://snes.edu)

Vous y trouverez l'actualité nationale, des dossiers de fond, des informations sur le métier...

→ L'espace adhérent : [adherent.snes.edu](http://adherent.snes.edu)

Vous y trouverez toutes les informations vous concernant (coordonnées, attestation fiscale...) mais aussi le module d'inscription aux stages syndicaux. N'hésitez pas à vous y connecter régulièrement pour actualiser votre situation (coordonnées, nouvelle affectation...) et vous inscrire aux stages syndicaux.



### La permanence de la section académique : mails et téléphone

Pour savoir quel est le meilleur interlocuteur pour obtenir la réponse la plus rapide et la plus complète possible, en fonction de vos questions, voir p.1.

☎ 01 41 24 80 56 (du lundi au vendredi de 10h à 12h30 et de 14h à 17h).

✉ [s3ver@snes.edu](mailto:s3ver@snes.edu)



### Les réseaux sociaux

Le SNES-FSU Versailles est présent au quotidien sur Twitter et Facebook. Pour ne manquer aucune information, suivez-nous !

🐦 : [@SNESVersailles](https://twitter.com/SNESVersailles)    📘 : [@SNESVersailles](https://www.facebook.com/SNESVersailles)

SNES-FSU Versailles @SNESVersailles · 5 juil. ...  
Aujourd'hui le SNES-FSU relève la parole et la colère des collègues auprès des médias.  
#sac2021 #sac#Banquier #BacCatastrophe  
#versailles.snes.edu/lpjp.php?artic...



SNES-FSU Versailles @SNESVersailles · 6 juil. ...  
#NonTitulaires Assez de brutalité ! Rassemblement mercredi 7 juillet à 10 heures, devant le Rectorat de Versailles  
Notre communiqué : #versailles.snes.edu/lpjp.php?artic...



### Nos publications

Le SNES-FSU réalise de nombreuses publications pour vous informer tout au long de l'année. Vous les retrouvez sur notre site [versailles.snes.edu](http://versailles.snes.edu) dans la rubrique « Publications ». N'hésitez pas à vous y référer !



### Nos stages académiques, réunions et collectifs

Pour s'informer, se former, débattre et agir, venez participer aux stages, collectifs et réunions organisés par le SNES-FSU Versailles. Réunions spécifiques pour les stagiaires, CPE, TZR, contractuels... stages sur des sujets variés comme l'Éducation prioritaire, les salaires, les mutations, le numérique... le programme est riche et varié. Toutes les informations sur notre site [versailles.snes.edu](http://versailles.snes.edu) dans la rubrique « Stages et réunions ».



### Les instances académiques

En instances académiques (CSA, FSSSCT, CAPA, audiences...), vos représentant·es SNES-FSU luttent au quotidien pour les moyens, les conditions de travail et d'exercice, les droits des personnels...



**Au quotidien, les militant·es du SNES-FSU Versailles sont présent·es à vos côtés !**

# Se défendre, agir avec le SNES-FSU Versailles

## La section départementale (S2)

Plusieurs militant·es animent la vie syndicale à l'échelle départementale : heures d'information syndicale dans les établissements, soutien et relais des luttes locales (moyens supplémentaires, dysfonctionnements d'établissements...) auprès de la Direction académique du Val d'Oise.

Ils et elles siègent aussi dans les instances départementales de l'Éducation nationale (CTSD, CDEN, CHSCT...). La connaissance très fine du terrain, grâce au réseau dense de sections d'établissement, leur permet de porter avec force la parole des personnels et d'obtenir régulièrement des avancées pour les établissements.

### Pour suivre l'actualité du département :

Rendez-vous sur notre site [versailles.snes.edu](http://versailles.snes.edu) rubrique « SNES 95 ».

### Pour nous contacter :

Par mail : [snes95@versailles.snes.edu](mailto:snes95@versailles.snes.edu) ou par téléphone : 06 07 42 37 74

## Les instances départementales dans lesquelles siège le SNES-FSU

→ **Le CTSD** (Comité Technique Spécial Départemental) : 5 membres de la FSU y sont présent·es sur 10 élu·es des personnels. Nous y traitons les dotations globales, les créations et suppressions de postes, les dotations en AED.

→ **Le CHSCTD** (Comité Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail Départemental) : 4 membres de la FSU y sont présent·es sur 7 élu·es des personnels. Le CHSCT traite des questions de santé et de sécurité au travail.

→ **La CDAS** (Commission Départementale d'Action Sociale) : 4 membres de la FSU y sont présent·es. Cette commission accorde des aides financières aux collègues en difficultés (prêts ou aides).

→ **Le CDEN** (Conseil Départemental de l'Éducation Nationale) : 5 membres de la FSU y sont présent·es sur 10 élu·es des personnels. Cette instance, sous la présidence du Préfet du 95, permet à vos élu·es d'échanger avec les représentant·es des collectivités (élu·es des communes et du département), des parents d'élèves et de la DSDEN.

→ **La commission de réforme** : Elle est consultée sur les congés longue maladie et longue durée, les taux d'invalidité... Nous y avons 2 sièges (2 titulaires et 2 suppléant·es) dans les corps des certifié·es, agrégé·es et CPE.

## Les stages départementaux organisés par le SNES-FSU 95

Différents stages sont organisés durant l'année scolaire, en général sur une journée dans les établissements du 95 ou à la maison des syndicats de Cergy.

**Au programme de cette année** : au 1<sup>er</sup> trimestre les stages « Élu·es au CA » et « Droits des personnels », au 2<sup>nd</sup> semestre un stage sur l'Éducation prioritaire...

Les stages syndicaux sont un droit pour toutes et tous : chaque enseignant·e, syndiqué·e ou non, dispose d'un droit à 12 jours par an pour des congés de formation syndicale avec traitement intégral.

Pour s'informer, se défendre : venez nombreux·ses ! Pour vous inscrire à nos stages, rendez-vous sur notre site rubrique « stages et réunions ».

## Le SNES-FSU 95 à vos côtés

La section départementale est à vos côtés pour toutes les questions qui concernent votre établissement : questions réglementaires, dotation horaire, relations avec le chef d'établissement...

Nous venons vous rencontrer dans les établissements, à votre demande, pour assister ou animer une heure d'information syndicale.

Nous sommes disponibles pour vous aider en cas de difficultés avec votre hiérarchie. Nous pouvons aussi vous accompagner en audience auprès de la DSDEN.

# Se syndiquer au SNES-FSU - Renforcer notre outil de défense collective et individuelle

Se syndiquer ? Au SNES-FSU ? À l'heure de l'individualisme triomphant, de l'information instantanée et abondante, ou encore d'une parole politique qui discrédite toute forme d'organisation collective au profit d'une soi-disant modernité, la question pourrait se poser pour certain·es. **Et pourtant, dans un contexte où les remises en cause se multiplient (réformes rétrogrades du système éducatif, gel du point d'indice, renvoi au local, destruction du paritarisme...), il est indispensable de renforcer l'outil syndical.** En effet, ce dernier est synonyme de solidarité, mais aussi de construction des luttes collectives, incontournables pour défendre nos droits et porter la voix de la Profession.

## Se syndiquer, ça coûte cher !

**Faux !** Les cotisations des syndiqué·es sont la seule ressource financière du SNES-FSU. Elles assurent son fonctionnement au quotidien (locaux, publications, sites internet, mails, téléphonie...). **La cotisation est déductible des impôts à hauteur de 66 %.** Une cotisation de 150€ ne coûte donc finalement « que » 50€.

## Je ne me syndique pas car je ne suis pas d'accord avec tout ce que porte le SNES-FSU !

Adhérer ne signifie pas être d'accord avec tout ce que dit et écrit le SNES-FSU. Toustes les militant·es ne partagent pas nécessairement toutes les orientations du SNES-FSU. **Mais l'essence même du syndicalisme est d'unir celles et ceux qui ont des intérêts et des idées en commun.** Le SNES-FSU est une organisation **démocratique** qui laisse une large place aux débats internes : c'est dans cette logique, qu'au SNES, comme à la FSU, le pluralisme existe à travers une place singulière accordée aux courants de pensée.

## Les syndicalistes ne connaissent pas la vraie vie, ils sont déconnectés de la réalité !

**Faux !** Toustes les militant·es du SNES-FSU sont des personnels en exercice. Aucun·e n'est déchargé·e totalement. **Les militant·es du SNES-FSU sont donc d'abord vos collègues,** qui connaissent le même quotidien que vous, dans les classes et les établissements. Toutes les organisations syndicales ne font pas ce choix, mais pour le SNES-FSU, **pour mieux vous défendre, il est indispensable de ne pas se couper du terrain.**

## L'action collective ne sert à rien !

**Faux !** Il est vrai que les mobilisations de ces dernières années peuvent laisser un sentiment d'impuissance quant à l'efficacité de l'action collective. Le contexte économique, social et politique impose de mener une réflexion sur les conditions de réussite de l'action collective. Pour faire avancer cette réflexion et consolider les actions à venir, **il est plus facile d'être partie prenante de l'organisation afin de faire avancer les choses.** Par ailleurs, de nombreuses actions locales, impulsées par le SNES-FSU, connaissent un certain succès en rassemblant les personnels.

## Je ne me syndique pas car je n'en ai pas besoin immédiatement.

Se syndiquer au SNES-FSU est, certes, un acte de défense individuelle, **mais c'est aussi un moyen de renforcer le SNES-FSU comme outil de défense collective.** Se syndiquer c'est aussi se donner les moyens, collectivement, de peser dans les débats publics, d'assurer l'aide et le conseil indispensables à d'autres collègues. **Se syndiquer au SNES-FSU, c'est donc appliquer une forme de solidarité professionnelle.**

## Le SNES-FSU est toujours contre tout !

**Faux !** Le SNES-FSU s'est prononcé contre les dernières réformes du collège, du lycée et du bac parce que ces projets, comme d'autres, représentent une régression, que ce soit en terme de conditions de travail pour les personnels ou d'ambition pour nos élèves. **Mais, loin de la caricature, le SNES-FSU porte aussi un projet éducatif ambitieux qui doit permettre la démocratisation de notre système éducatif, tout en assurant une reconnaissance des personnels.** Baisse des effectifs dans les classes, revalorisation salariale, **nos propositions sont nombreuses !**

## Se syndiquer, c'est déjà agir !

**SE SYNDIQUER AU SNES-FSU,  
C'EST AGIR POUR NOS MÉTIERS !**

**N'hésitez plus, rejoignez le SNES-FSU  
en adhérant dès maintenant en ligne !**



### Section académique du SNES-FSU Versailles

3 rue Guy de Gouyon du Verger, 94112 Arcueil cedex - RER B Arcueil Cachan

☎ 01 41 24 80 56 - ✉ [s3ver@snés.edu](mailto:s3ver@snés.edu) - 🌐 [versailles.snés.edu](http://versailles.snés.edu) - 🐦 [@SNESVersailles](https://twitter.com/SNESVersailles)

Permanences du lundi au vendredi : 10h-12h30 et 14h-17h